

L'écho Girant N°1

Editorial

Ce n'est pas un journal de journaliste, mais la création d'un groupe d'élèves plus ou moins motivé qui ont tous apporté quelque chose à ce numéro. Cette première édition a été difficile et longue à mettre en place. Mais ça y est, notre chef-d'œuvre est fini et nous vous offrons ce numéro en espérant que vous voudrez lire les suivants. A dans deux semaines pour la prochaine édition!

Andreas Riedel, Marion Duverneuil,
Jonathan Kostenko, Elsa Lafaysse,
Thomas Bajoue, Noemie Baudin, Maeva Lafargue.

Sommaire

Page 2- 3: « Découvertes »

- Voyage au ski

- Cambodge

Page 4 : « On en parle »

- Accouchement sous X

- Transfère d'embryon



Du 30 janvier au 06 février, les élèves de secondes et premières faisant l'option EPS, sont partis dans les Alpes, à La Plagne 1800, pour un séjour sportif... suite page 2

Séjour à la montagne

Du 30 janvier au 06 février, les élèves de secondes et premières faisant l'option EPS, sont partis dans les Alpes, à La Plagne 1800, pour un séjour sportif.

Une station de ski créée en 1961...



Dimanche 30 Janvier le jour J tant attendu ! En fin de soirée les valises sont dans le car, nous disons au revoir à nos familles, dernières recommandations de Madame Coutand et nous partons !

Voyage très long, position inconfortable, problème de chauffage : nombreux sont ceux qui ont passé une mauvaise nuit...

Dans la matinée, nous découvrons les paysages enneigés. Rassurés, nous savons que nous ne sommes plus très loin de la Plagne... Nous nous engageons sur une route difficile, d'interminables virages provoquent un haut le cœur général ...

Ouf ! Nous sommes arrivés : Magnifique vue

sur les montagnes ! Nous cherchons nos chambres avec nos volumineux bagages alourdis de notre fatigue, l'installation est animée (Escaliers + portes + bagages + encore escaliers = soupirs, rires, cris). A peine avons-nous déposé nos affaires que nous nous précipitons, tel un troupeau de bœufs (!), dans une pièce où se trouvent des superbes chausses de ski. L'après - midi : rencontre avec les moniteurs et nous voilà sur les pistes ! On le sent tout de suite : cette semaine sera une semaine de folie !

En effet, nous avons très vite intégré la devise du skieur « Free styler, free rider, maîtrise ta peur maîtrise ta douleur ». A la fin des journées, nous étions fatigués, les nuits n'étaient pas pour autant calmes, mais nous avons plein d'énergie pour repartir le lendemain. Toute la semaine, la météo nous a souri :D. Le soleil était au rendez- vous, ce qui a facilité l'apprentissage des débutants (quelle joie d'apprendre à chausser ses skis, à planter le bâton...). Les plus expérimentés ont savouré la descente des pistes en godilles ou ont appris à faire des figures (360°, 180, Grabs, Etc....) au Snow Park, exploits quelques fois interrompus par des skieurs déjantés, déguisés en danseuses étoiles et en Superman. Rappelons aussi notre joie et notre surprise quand nous avons vu des chiens de traîneaux.

La télé ne nous a pas manqué, car nous avons le choix entre le télésiè, télésiège, télécabine et télé métro. Le télésiè : Méorable avec la chute d'une de nos camarades.

Un domaine skiable extraordinaire...



Le télésiège : Impressionnant surtout quand quelqu'un fait tomber son ski sur la piste. Il y a eu beaucoup de fous rires, des chutes inoubliables Ainsi Monsieur Désiré qui voulait « faire son malin » en prenant une bosse, déchaussa ses deux skis et se retrouva la tête dans la neige☺, Madame Périn esquissant un virage pour s'arrêter, nous fonça dessus et créa une vague de neige qui nous recouvrit ...

Merci aux professeurs qui n'ont pas eu peur de prendre des risques... Et de nous faire rire ! Nous sommes partants pour un autre séjour !

On en parle

Accouchements sous X

Le transfert d'embryon post mortem pourrait être autorisé Pour ou Contre ?



Aujourd'hui en France, le transfert d'embryon (1er stade de développement de l'être humain à partir d'une cellule œuf : durée de huit semaines après la fécondation) est toujours interdit. Mais il pourrait bientôt être autorisé. Le sujet fait désormais polémique.

Il s'agit pour les veuves engagées dans un processus d'assistance médicale à la procréation (AMP) interrompu par le décès de leur conjoint, de pouvoir porter leur enfant malgré tout. En a-t-elle le droit ? Et l'absence du père n'est-elle pas une barrière ?

En effet, l'enfant pourrait être perturbé par l'absence de son père et choqué que sa mère ait décidé de lui donner la vie malgré les tragiques circonstances. Elle aurait aussi peut être du mal à assurer l'éducation de l'enfant seul. Seulement, jusqu'ici, ces femmes devaient choisir entre la destruction ou l'accueil par un autre couple de leur embryon. Ce qui faisait de ses enfants des orphelins de père et de mère biologique alors que cette dernière est vivante et les réclame. Ce serait le meilleur moyen d'assurer une descendance à son défunt mari.

Le libre choix ne serait-il pas la meilleure chose ?

Un droit pour la femme ou une atteinte à la liberté de l'enfant ?



Si l'abandon d'enfant à la naissance a toujours existé, c'est en 1941 que cette pratique est légalisée et qu'elle prend le nom d'accouchement sous X.

Aujourd'hui, on sait qu'environ 600 enfants naissent sous X chaque année.

Et le problème se pose là : un enfant a-t-il le droit de connaître ses origines, et ce au détriment du désir d'anonymat de sa mère biologique ? Une chose est sûre, la plupart de ces enfants le veulent, et s'y emploient activement ; et si le fait de retrouver sa mère biologique pouvait s'avérer difficile voire impossible à une époque, ça n'est désormais plus le cas, en effet, une association fut créée en 2002 pour les aider : le CNAOP. Cependant, les avis concernant cette association sont assez controversés : l'aide qu'ils apportent aux enfants nés sous X est-elle honorable ou est-elle condamnable pour l'atteinte qu'ils portent au droit qu'ont ces femmes à l'anonymat ?

De nombreuses questions qui se posaient tout bas ressortent au grand jour suite à un scandale familial lié à l'accouchement sous X, scandale qui amène le gouvernement à repenser le concept... dans quelle optique ?